Organisme certificateur

Centre d'Études et de Recherches
de l'Industrie du Béton
CS 10010 - 28233 ÉPERNON CEDEX - FRANCE
Tél. +33 (0)2 37 18 48 00
qualite@cerib.com - www.cerib.com
mandaté par AFNOR Certification

Direction Qualité Sécurité Environnement

N/Réf : DQSE/DCE/25-042
Dossier suivi par Cyrille JUNG
Ligne directe : 02 37 18 48 32
e-mail : c.jung@cerib.com

Épernon, le 11 juin 2025

ANNULE ET REMPLACE LE COURRIER N° 25-039 DU 5 JUIN 2025

Objet : **Marque NF 025B Blocs en béton cellulaire autoclavé**

Madame, Monsieur,

Le référentiel NF 025B Blocs en béton cellulaire autoclavé avait introduit dans sa révision d'octobre 2017, la possibilité d'une certification optionnelle de la classe de résistance à la traction directe de la paroi des blocs (Rt).

La résistance des supports (Rt) de maçonnerie vis-à-vis de leur aptitude à recevoir un enduit est notamment caractérisée par la valeur de résistance à l'arrachement minimale mesurée par traction directe de la surface à enduire, conformément aux modalités d'essai fixées par la norme NF EN 1015-12 « Détermination de l'adhérence des mortiers d'enduit durcis appliqués sur supports ».

La certification optionnelle ne couvre actuellement que la classe Rt1. La présente circulaire confirme la possibilité de certification optionnelle d'une classe Rt et élargie celle-ci aux classes Rt2 et Rt3 avec, en conformité avec le tableau 3, de la norme NF DTU 26.1 partie 1.2 « Travaux d'enduits de mortiers», les exigences suivantes :

Catégorie	Résistance (Rt)
Rt 3	Rt > 0,8 MPa
Rt 2	0,6 MPa ≤ Rt ≤ 0,8 MPa
Rt 1	0,4 MPa ≤ Rt < 0,6 MPa

Dans l'attente de la publication du référentiel NF 025B Blocs en béton cellulaire autoclavé actualisé, il est demandé aux titulaires de prendre en compte dès à présent ces évolutions.

Pour tout renseignement complémentaire, merci d'adresser vos demandes à qualite@cerib.com.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

Cédric FRANCOU
Le Responsable des Activités de Certification

Destinataires : titulaires concernés, membres du comité de certification, AQR concernés, espace certification du site internet CERIB

L'accréditation par le COFRAC (COmité FRançais d'ACcréditation) atteste de la compétence et de l'impartialité du CERIB (organisme certificateur accrédité sous le n° 5-0002) pour procéder à la certification des produits industriels (portée disponible sur www.cofrac.fr).

Toute correspondance est à adresser à :
CERIB
Direction Qualité Sécurité Environnement
CS 10010 – 28233 ÉPERNON CEDEX
FRANCE